

## **Situation de la rive nord de la baie d'Authie, côté front de mer, le 23 février 2015**

### **Les grandes marées**

### **Le bois de sapins, le filet, le blockhaus**

Les grandes marées de février se sont encore une fois déroulées par un temps clément, notamment le 20, jour des plus fortes marées, par vent modéré de sud. Il n'en va pas moins que la faible houle a été accentuée par le haut niveau de l'eau et que le bilan se solde par un recul de 5m au niveau de la petite dune qui existe encore dans la brèche (plus pour longtemps) et de 4,40m en son centre.

Celle-ci s'est élargie au nord comme nous le prédisions .

On observe donc la même désolation qu'à l'accoutumée avec une nouveauté inquiétante qui consiste en un recul persistant de la dune derrière le blockhaus, endroit stable depuis plusieurs années.

Le niveau de la marée du 20 a dépassé les 5,80m IGN 69 (celui des niveaux des terres) à la porte de la Madelon.

On peut obtenir un témoignage vidéo de la marée du 20, au bois de sapins, en recopiant ce lien.

<https://www.youtube.com/watch?v=HsUkt3KtNGE>

C'est très impressionnant comme peut en témoigner le nombre de visualisations partagées via les réseaux sociaux, mais il faut bien se dire que c'est tout à fait banal pour quelqu'un qui observe régulièrement.

A chaque fois que la dune recule il se produit cela plus ou moins fort.

Le jour où il se produira une tempête par grande marée ce sera d'une tout autre dimension et pas besoin que ce soit une marée « du siècle ». La marée de Xynthia était de coefficient 108 comme celles de fin 1999, de 1990 etc.

Il reste 30m de légère butte de sable tourbeux au niveau de la brèche avant que le niveau ne descende en dessous de celui des marées de coefficient 96 et si on laisse la mer arriver là, et on y va inéluctablement, elle creusera forcément son chenal d'accès qui permettra l'entrée de la mer par des marées de moins en moins fortes. Et toute cette eau qui se sera déversée en contrebas ne repartira pas. Est-ce cela que l'on veut?

Certains veulent nous y pousser.





20 02 2015





20 02 2015



20 02 2015



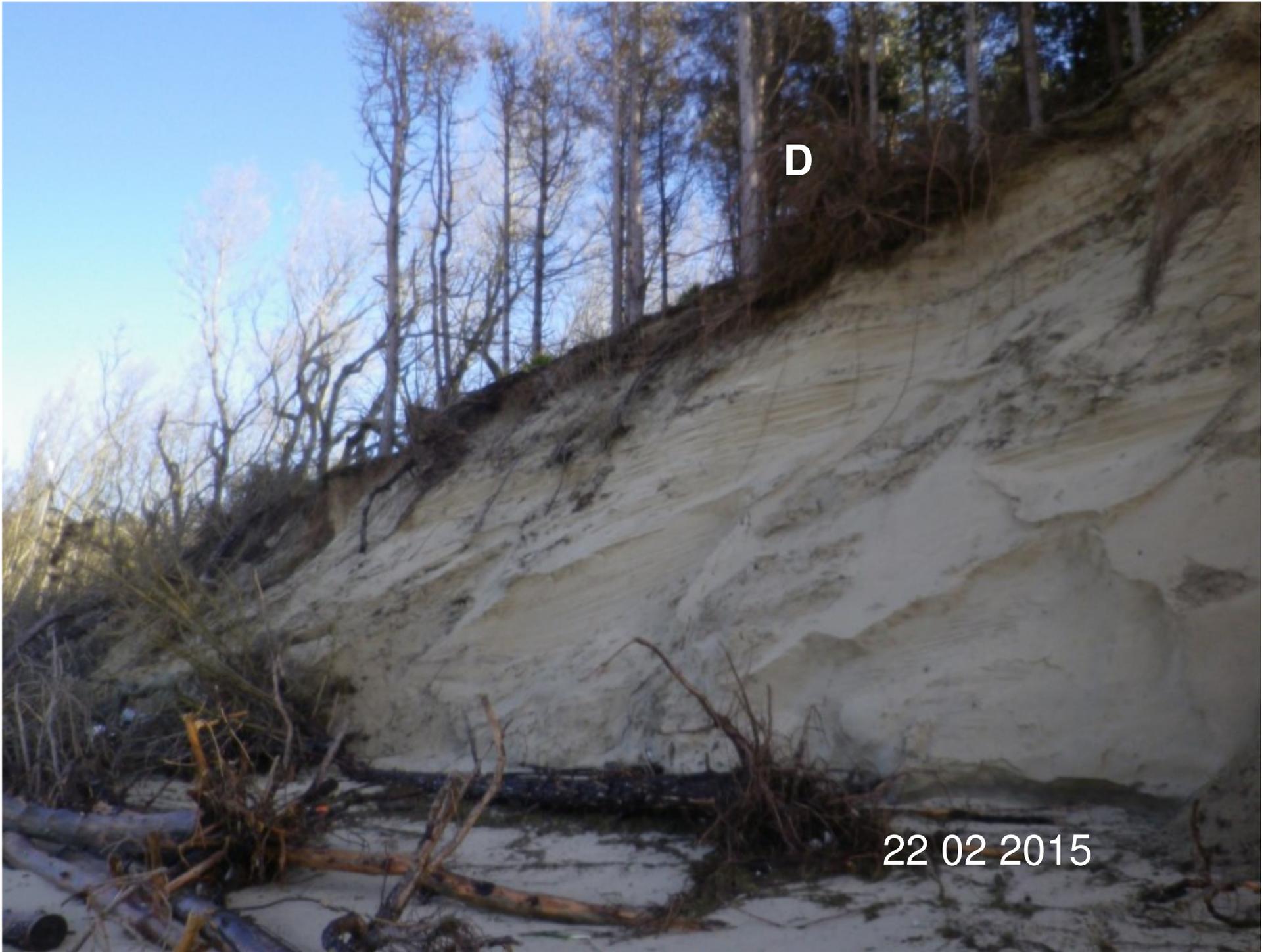
La porte à flot de la madelon à marée haute. L'eau est à 10 cm au dessus du repère IGN situé au niveau de 5,71 m

20 02 2015



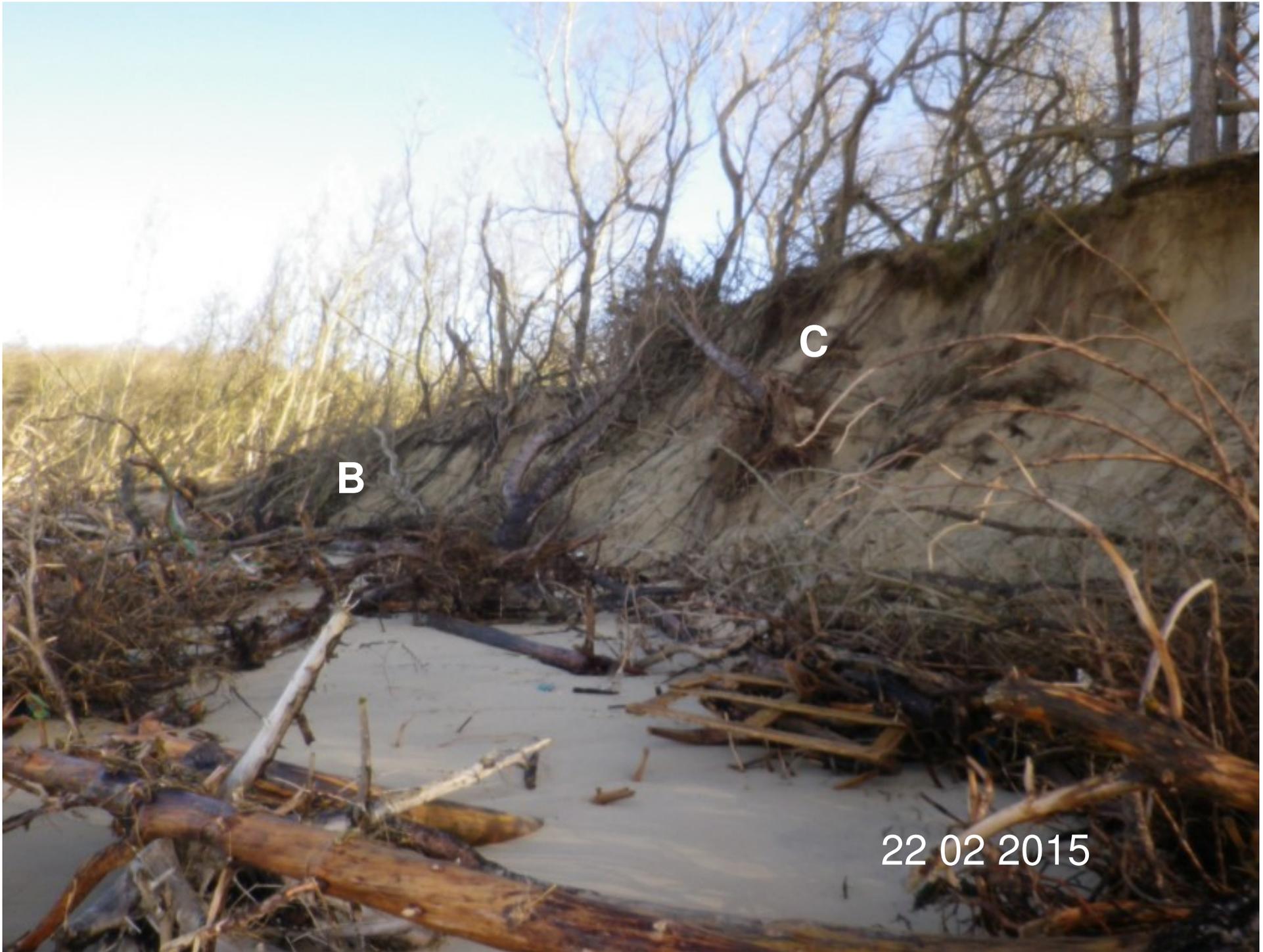
Fait nouveau, la dune recule fort derrière le blockhaus.  
A surveiller car inquiétant. Il ne faudrait pas que l'Authie  
finisse par le contourner par l'arrière

22 02 2015



D

22 02 2015



B

C

22 02 2015



A

22 02 2015



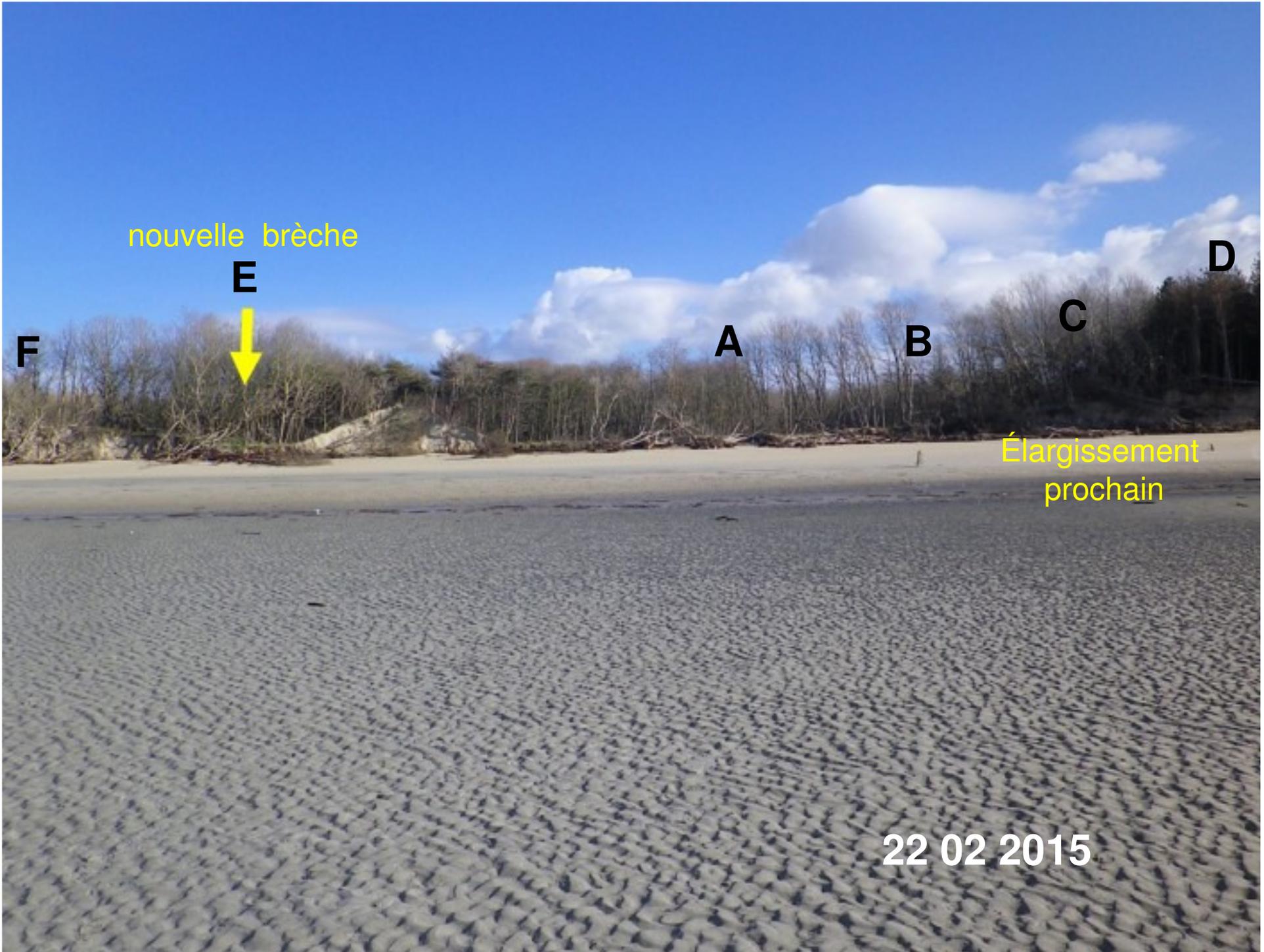
**22 02 2015**

**Cette petite dune intermédiaire a reculé de 5m**



**Une nouvelle brèche s'est créée à gauche de la petite dune**

**22 02 2015**



nouvelle brèche

E



F

A

B

C

D

Élargissement  
prochain

22 02 2015



**Mesure dynamique  
du recul du trait de côte au bois de sapins**

***Mesures du 23 février 2015***





**Bois de sapins - Secteurs caractéristiques existants**

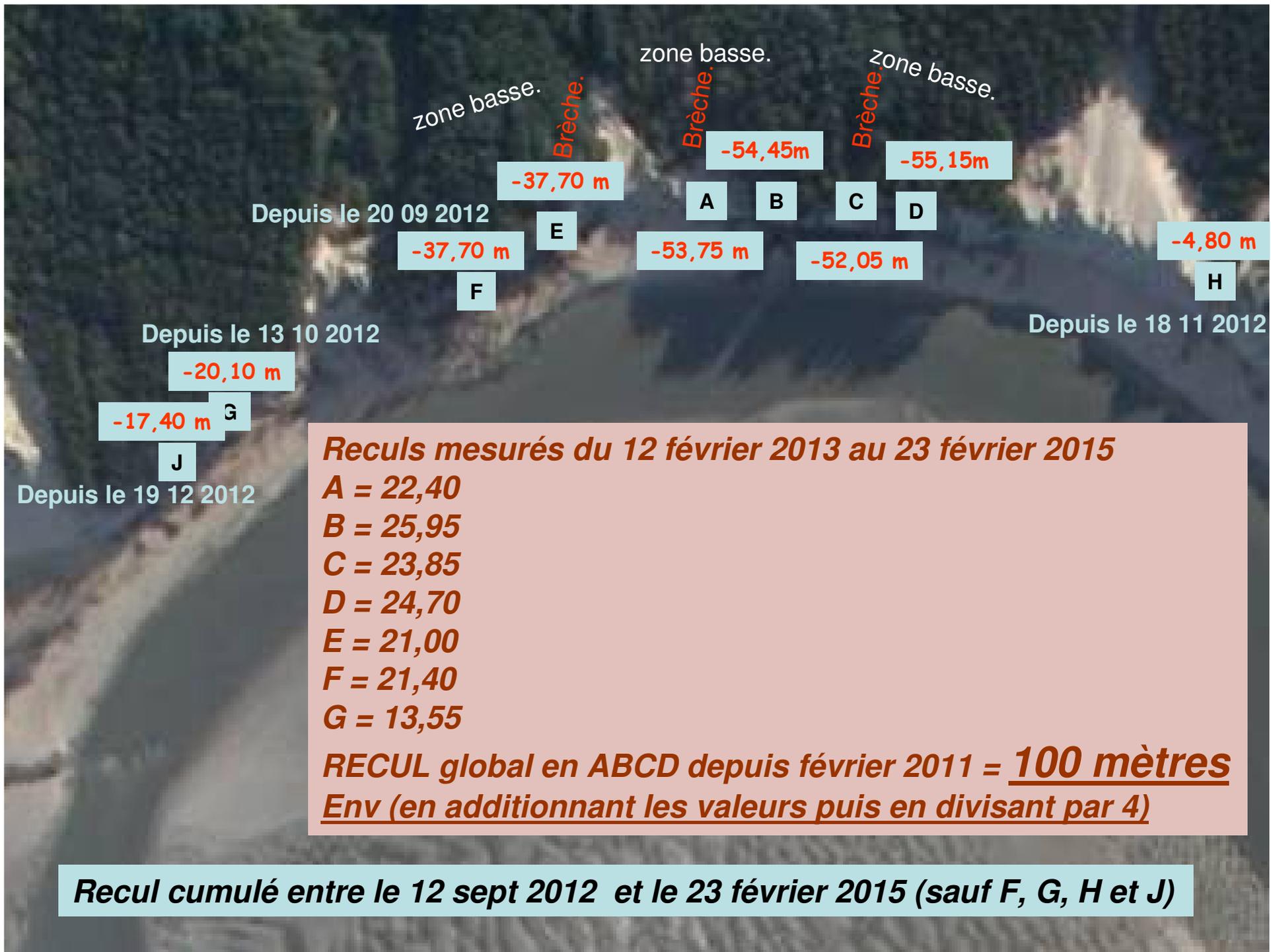
Le secteur H a été créé le 18 11 2012, le J le 19 12 2012

Secteur	Arbres marqués		Distance par rapport au bord de la dune	
	zone basse.			
Secteur A	A3	A4	A3 = 13,40 m A4 = 22,30 m	-0,00 m
Secteur B	16		16 = 13,30 m	-0,00 m
Secteur C	12	13	12 = 2,10 m 13 = 20,50 m	-0,00 m
Secteur D		D4	D4 = 12,20 m	-2,20 m
Secteur E	2 3 4 5		3 = 3,00m 4 = 6,50 m 5 = 11,30m	-3,10 m
Secteur F	9	10	9 = 1,00 m 10 = 15,90 m	- 0,60 m
Secteur G	9	7 8	7 = 14,80 m 8 = 20,00 m 9 = 11,70 m	-0,00 m
Secteur H	1	2	1 = 000 m 2 = 13, m 3 = 19,30 m	-0,00 m
Secteur J	2		2 = 6,90 m	-1,50 m

**profil du 2 janvier 2015**

Secteur	Arbres marqués		Distance par rapport au bord de la dune		
	zone basse.	A3	A4		
Secteur A	zone basse.	A3	A4	A3 = 10,40 m (9,00 à proximité) A4 = 19,30 m de -3,00 à - 4,40 m	
Secteur B	zone basse.	16		16 = 12,80 m -0,50 m	
Secteur C	12	zone basse.	13	12 = 1,50 m 13 = 19,90 m -0,60 m	
Secteur D		D4		D4 = 11,70 m -0;50 m	
Secteur E	3	4	5	zone basse. 3 = 0, 4 = 3,50 m 5 = 8,30m -3,00 m	
Secteur F	9		10	9 = 000 m 10 = 14,90 m - 1,00 m	
Secteur G		9	7	8	7 = 14,30 m 8 = 19,50 m 9 = 11,20 m -0,50 m
Secteur H	1		2	zone basse. 1 = 000 m 2 = 13, m 3 = 19,30 m -0,00 m	
Secteur J		2		2 = 5,30 m -1,60 m	

**profil du 23 février 2015**



-37,70 m

-54,45m

-55,15m

Depuis le 20 09 2012

-37,70 m

-53,75 m

-52,05 m

-4,80 m

Depuis le 13 10 2012

-20,10 m

-17,40 m

Depuis le 19 12 2012

**Reculs mesurés du 12 février 2013 au 23 février 2015**  
**A = 22,40**  
**B = 25,95**  
**C = 23,85**  
**D = 24,70**  
**E = 21,00**  
**F = 21,40**  
**G = 13,55**

**RECUL global en ABCD depuis février 2011 = 100 mètres**  
**Env (en additionnant les valeurs puis en divisant par 4)**

**Recul cumulé entre le 12 sept 2012 et le 23 février 2015 (sauf F, G, H et J)**

## Le Filet

Quand on connaît les difficultés de procédures, la mauvaise volonté à peine cachée dans l'assistance qu'il seraient en droit d'attendre d'organismes supposés défendre la population et qui freinent des 4 fers dès qu'en baie d'Authie on propose des réalisations d'envergure qu'on accorde à d'autres (ex les épis de Cayeux pour ne citer qu'eux), nous serions très malvenus de critiquer les élus de l'expérimentation en cours du procédé S Able qu'ils ont dû faire passer aux forceps

Il apparaît cependant que le procédé, dans sa configuration actuelle, offre peu de résistance aux fluctuations du courant qui continue sa progression vers le trait de côte, ce qu'il fait d'ailleurs aussi au-delà des emprises du filet.

Il nous semble qu'il faut analyser posément le comportement du dispositif dans les courants de flots et de jusant et d'en tirer les conséquences pour la suite, si suite est donnée.

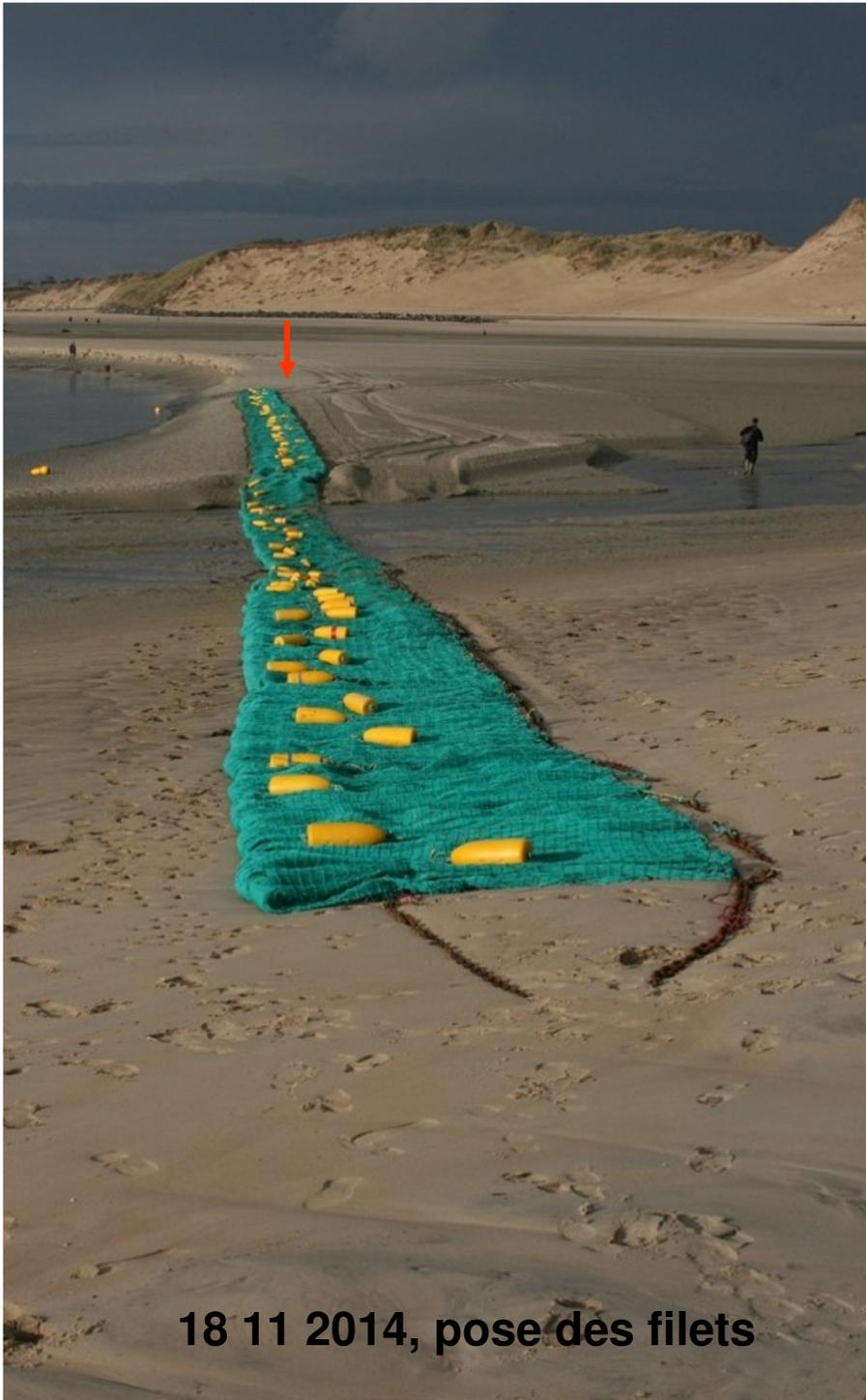
Par contre nous affirmons à nouveau que nous ne sommes pas dans le même calendrier que la protection des zones arrières du bois de sapins. Le filet reste actuellement une interrogation, le danger du bois de sapins une certitude à très court terme. Ce sont deux aspects à dissocier et à vouloir les associer nous mettrait au final « en culottes courtes », ce que certaines instances attendent apparemment (voir plus loin).

A remarquer que l'Authie est peu profonde à l'endroit où le filet la traverse car on voit les flotteurs, ce qui peut être une indication favorable pour la traversée éventuelle d'engins de transfert de sable du poulier.

A propos de la dérive du courant peut être est il bon de rappeler que la solution au bois de sapins réside à la fois en un calage de l'Authie associé à une protection suffisante au niveau du trait de côte. Ce qui a été fait au niveau de l'anse des sternes en est la preuve malgré l'abandon que l'on y constate. Si l'on avait laissé faire la mer baignerait aujourd'hui le chemin aux raisins et la résidence du phare.

Nous ne disons pas qu'il faut faire la même chose on peut aussi prévoir deux dispositifs interdépendants remplissant les mêmes offices complémentaires à des endroits différents.

Caler sans protéger laisse un temps et peut être toujours la place à la houle. Protéger sans caler c'est recommencer périodiquement à protéger. Mais on n'a rien sans rien non plus.

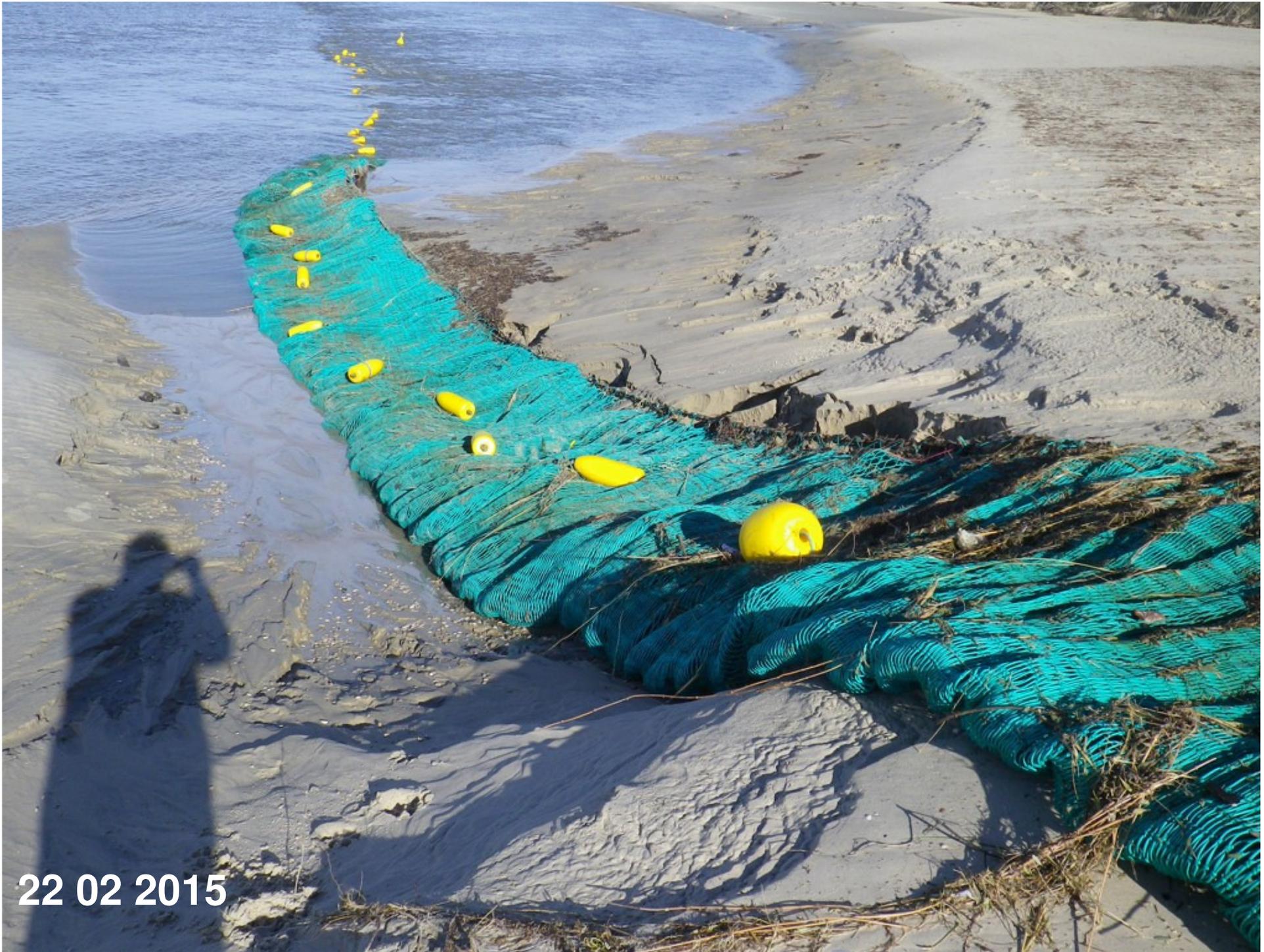




22 02 2015



22 02 2015



22 02 2015





L'Authie revient vers  
la digue



L'érosion progresse aussi au delà

Extrémité du filet

**22 02 2015**

## La digue arrière

En dépit des avis défavorables émis par plusieurs experts sur le grave danger qu'il y a de laisser la mer entrer au bois de sapins, les représentants de l'état, conservatoire du littoral et DDTM, font le forcing pour faire passer ce projet en préconisant la construction d'une digue arrière (rétro littorale) au prétexte qu'il n'y a que des pâtures à défendre, vision étreinée du risque dont on peut se demander s'il connaissent vraiment la situation.

Les motivations sont certainement ailleurs, il y a quelques pistes.

Prenons d'abord le conservatoire, son objectif est d'acquérir des zones côtières afin de les préserver de pression foncière tous en les entretenant sur le plan écotouristique,

Alors à quel titre cet organisme propose t-il des solutions alors que la collectivité paye très cher des bureaux d'étude au titre de la maîtrise d'ouvrage?

Au bois de sapins le trait de côte a perdu 300m de dunes en 20 ans, il n'est resté plus que 30 au niveau de la brèche, la partie arrière appartenant à des propriétaires de Groffliers.

Par contre si on laisse rentrer la mer l'emprise du conservatoire s'en trouverait agrandie. Ah tient!

On passerait d'une préservation de la pression foncière à une migration de la préservation vers le bâti en le supprimant.

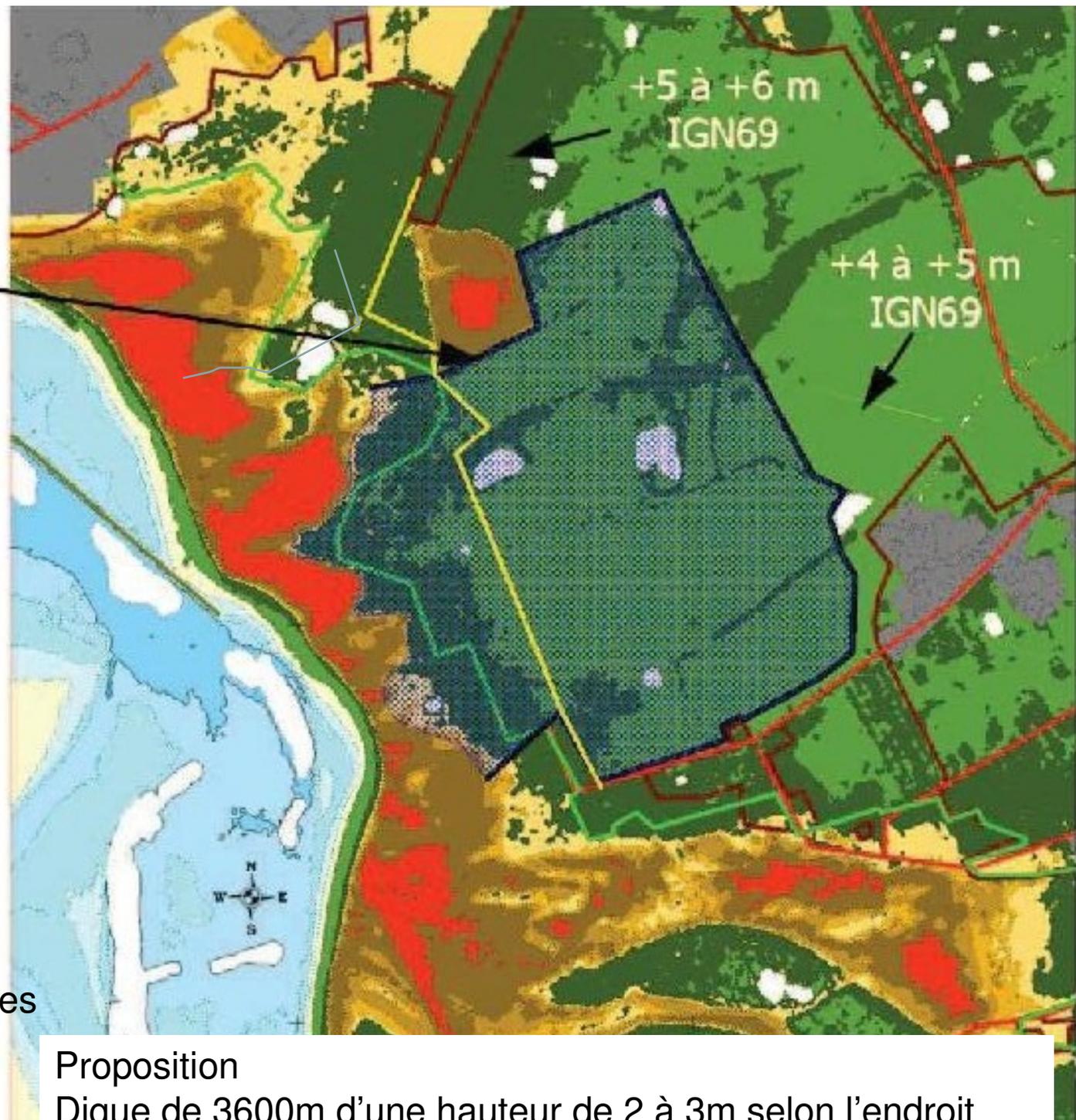
Quant à la DDTM, l'état demande à ce que l'on laisse entrer la mer partout où cela est possible au moindre risque avec des indemnités ne dépassant pas les investissements qui seraient nécessaires à la défense de la zone. Dans toutes les études objectives en cours sur le littoral picard et nord pas de calais il apparaît qu'il y a peu « d'opportunités » sauf quelques rares endroits en fond de baies. C'est bien embêtant tout ça, les plans de carrière risquent d'en prendre un coup. Alors on s'en prend aux plus faibles, partout on défend on investit même des sommes colossales pour promouvoir des sites écotouristiques, sauf ici. Il faut que ça cesse.

Vous trouverez ci après un plan de la dernière étude Sogreah, option déconseillée par le bureau d'étude eu égard au risque mais sorti périodiquement (le plan seulement bien sûr) par la DDTM.

C'est ce plan que l'on nous a sorti de dessous la table lorsque nous avons apporté les 10.000 signatures de notre pétition au préfet en avril 2011, pour nous casser l'action. Mais on a de la ressource.

Cette digue était supposée être bâtie en terre à l'origine, pour protéger contre une submersion par franchissement de la dune par tempête. Le trait de côte n'était pas celui d'aujourd'hui. Il faudrait maintenant évoluer vers une construction plus solide et plus haute car nous aurions une entrée permanente de la mer.

Evaluation d'origine à 1,5 millions HT  
Combien en béton?  
Combien en ajoutant les dédommagements?



Proposition  
Digue de 3600m d'une hauteur de 2 à 3m selon l'endroit

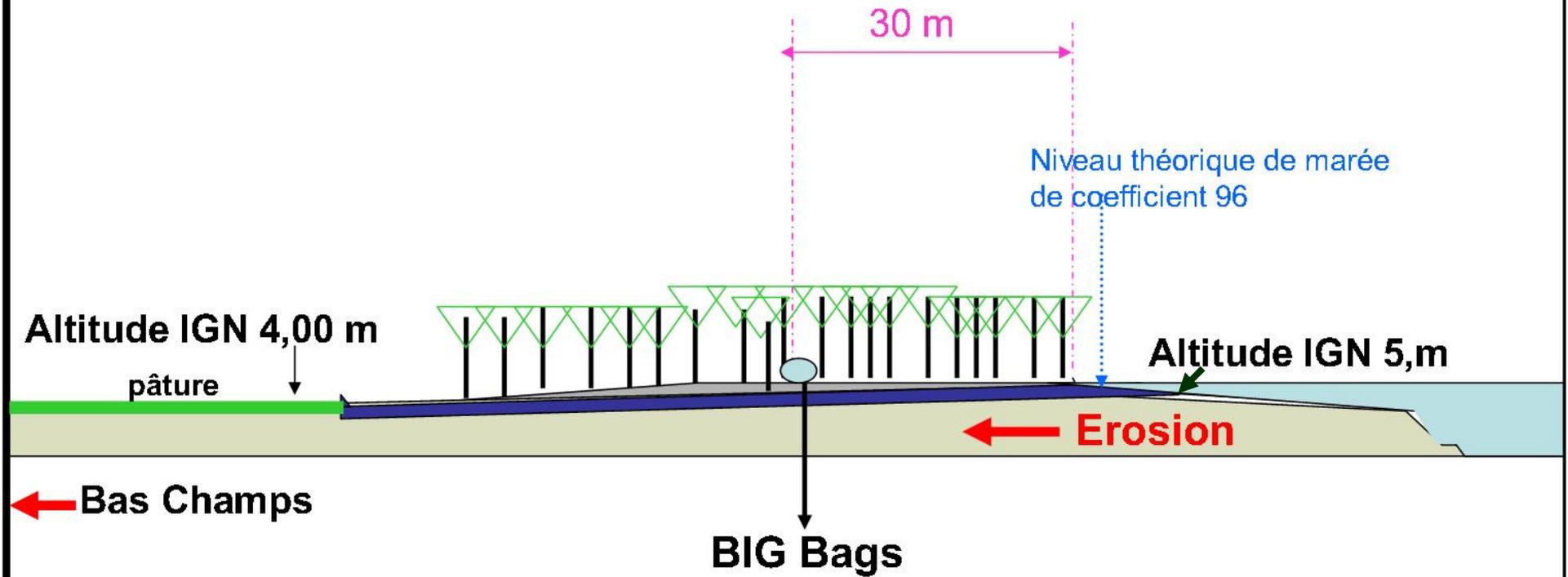


Fosse de l'Hôpital

D 940

Trait de côte actuel

# Profil de la brèche du bois de sapins



## La réalité à brève échéance

Hôpital

D 940

Niveau inférieur  
à la plage, eau de mer  
stagnante, houle contre  
la digue en grandes marées

Naissance d'un chenal  
permanent de 150 à 200m  
Entrée des marées de coeff > 90



# Les niveaux IGN69

